



**SPORT ET LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

SÉANCE D'INFORMATION

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER

ÇA BOUGE SUR L'ÎLE



CONTEXTE DU PROGRAMME

- Programme de soutien sous l'égide du programme d'aide financière pour des initiatives locales et régionales (PAFILR) du ministère de l'Éducation (MEQ).
- Ce programme soutient les organisations à réaliser de nouveaux projets ou à bonifier des projets existants pour ***favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques par l'ensemble de la population québécoise.***



OBJECTIFS

- Participer au développement d'une **pratique régulière de l'activité physique**, pour la clientèle visée, afin de retrouver le plaisir d'être physiquement actif-ive ;
- Offrir une **variété** d'activités physiques et de plein air, **adaptée** à différents niveaux de condition physique et d'intérêts, dans le but de **promouvoir** de saines habitudes de vie et de **réduire l'inactivité physique** ;
- Proposer des opportunités **d'initiation** et de **découverte** d'activités physiques, sportives et de plein air, en offrant une variété d'options accessibles à tous les niveaux de condition physique, **dans le but d'augmenter les occasions de pratique pour le plus grand nombre de personnes.**



NOUVEAUTÉ POUR 2024-2025



DÉCOUVRE TON
SPORT



DÉCOUVRE LE
PLEIN AIR



DÉCOUVRE TON
PARC ACTIF



DÉCOUVRE TON ACTIVITÉ
PHYSIQUE



DÉCOUVRE TON SPORT

- Offre une programmation d'activités dynamique d'initiation et de découverte des sports ;
- Cible toutes les clientèles à partir de 13 ans et principalement les personnes peu actives ou inactives ;
- Vise la pratique de sports encadrés ;
- Les sports admissibles sont ceux dont la fédération de régie sportive est reconnue par le ministère.

Exemple de projets soutenus par le programme :

- Achat de patin de vitesse pour initier les jeunes
- Achat d'aviron pour initiation de la population
- Animation de groupe pour initier à l'escalade



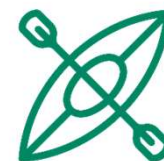


DÉCOUVRE LE PLEIN AIR URBAIN

- Offre d'une programmation d'activités de plein air de proximité, toutes saisons, axée sur les bienfaits de pratiquer l'activité physique en connexion avec la nature ;
- Cible toutes les clientèles et principalement les personnes peu actives ou inactives et en déconnexion avec la nature ;
- Vise à initier et à faire découvrir les activités de plein air accessibles en ville, afin que la population intègre le mode de vie physiquement actif à sa routine et qu'elle bénéficie d'un contact régulier avec la nature.

Exemple de projets soutenus par le programme :

- Programmation de découverte d'activités variées de plein air hivernales
- Journées d'initiations à des activités de plein air nautiques
- Programmation d'activités guidées ou circuits pour faire découvrir plusieurs sites de plein air accessibles sur l'île de Montréal.





DÉCOUVRE TON PARC ACTIF

- Soutien à la programmation d'activités de sport, de loisir actif ou de plein air dans les espaces publics extérieurs ;
- Cible toutes les clientèles et principalement les personnes peu actives ou inactives habitant à proximité du lieu choisi ;
- Vise à dynamiser un parc de proximité et favoriser la pratique récurrente d'activité physique à l'extérieur.

Exemple de projets soutenus par le programme :

- Programmation de cours de mise en forme extérieurs
- Animation d'un espace de prêt de matériel
- Activités d'initiation aux disciplines de loisirs extérieurs et de plein air dans un parc





DÉCOUVRE TON ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Offre d'une programmation d'activité axée sur l'activité physique, le loisir actif et la pratique libre ;
- Cible toutes les clientèles et principalement les personnes peu actives ou inactives ;
- Vise à initier et à faire découvrir le plaisir d'être actif·ive, afin de développer un mode vie physiquement actif.

Exemple de projets soutenus par le programme :

- Organiser des promenades et des ateliers de patin à roulette
- Offrir une session de tai chi avec interprète pour des personnes malentendantes
- Faire découvrir des sports de groupes à des jeunes trisomiques





VOLETS DE SOUTIEN FINANCIER

- Ressources humaines seulement :
Montant maximal 7 500 \$
- Achat d'équipements durables seulement :
Montant maximal 5 000 \$
- Ressources humaines et achats d'équipements :
Montant maximal : 9 500 \$

Précision : la demande pour l'achat d'équipement peut être d'un maximum de 5 000 \$.

Note : La demande de soutien représente au maximum 70 % du budget total de votre projet.

Note : le montant maximal n'est pas garanti, mais plutôt un indicateur du potentiel.



DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON-ADMISSIBLES

- Les dépenses admissibles doivent être directement liées à l'offre de l'activité.
 - Les normes du programme sont relativement strictes sur certains types de dépenses.
 - Les dépenses sont approuvées par le ministère.
 - L'organisation est responsable d'une part de son projet pour les dépenses non admissibles par le programme.
- Les dépenses admissibles et non admissibles sont identifiées dans le guide de demande.
- Le comité de sélection validera l'ensemble des dépenses lors de la 2^e étape.



VOTRE INTENTION DE PROJET

- 14 juin au 22 août 2024
- Processus simplifié
- Formulaire en ligne
- Comité de sélection le 29 août 2024





LE PROCESSUS D'OCTROI

1^{re} étape

1. Analyse de votre intention
2. Sélection d'environ 40-50 projets (pour les 4 volets)
3. Invitation à développer votre projet

2^e étape

1. Analyse de votre plan de réalisation et votre budget
2. Sélection d'environ 5-10 projets par volet
3. Recommandation des projets sélectionnés au MEQ

Note : Le nombre de projets soutenus est tributaire des crédits du ministère qui seront disponibles au début de l'automne.





CRITÈRES D'ANALYSE

Nature du projet (1re et 2e étape)	<ul style="list-style-type: none">• Le projet correspond aux objectifs du programme ;• L'organisme définit clairement le ou les besoins qu'il souhaite combler avec son projet ;• Il identifie le soutien financier nécessaire à la réalisation de celui-ci ;• L'organisme propose un projet cohérent et inspirant ;• Le projet démontre une approche novatrice pour répondre aux besoins identifiés.
Pérennité du projet (1re et 2e étape)	<ul style="list-style-type: none">• Des actions sont prévues pour assurer une continuité du projet à moyen et/ou long terme.
Plan de réalisation du projet (2e étape seulement)	<ul style="list-style-type: none">• L'échéancier et le budget du projet sont réalistes ;• Les ressources nécessaires à la réalisation du projet sont bien identifiées.





NOUS SUIVRE !



7333, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2R 2E5



sportloisirmontreal.ca



(514) 722-7747



@sportloisirmontreal




**SPORT ET LOISIR
 DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

RASSEMBLER, INSPIRER, PROPULSER!